

Attestation de réussite

Nom du participant : Abderrahmane Er-raqabi
Nom de l'organisation : Polytechnique Montréal

FORMATION SUIVIE

SIMDUT 2015

Depuis l'entrée en vigueur du SIMDUT 2015, votre entreprise pourrait recevoir en tout temps un produit dangereux présentant une étiquette conforme à cette nouvelle réglementation. Cette formation présente les nouvelles dispositions et particularités de ce règlement ainsi que la façon de l'utiliser dans le milieu de travail afin de diminuer les risques d'accidents.

OBJECTIFS ATTEINTS

Introduction au SIMDUT après le SGH

- Connaître les origines du SIMDUT;
- Connaître les lois reliées au SIMDUT;

Classes de dangers physiques

- Identifier les éléments qui composent le SIMDUT;

Classes de dangers pour la santé

- Comprendre les responsabilités des intervenants impliqués dans le SIMDUT;

Fiches de données de sécurité

- Comprendre l'importance et le rôle des fiches de données de sécurité;

Étiquettes

- Identifier les différentes étiquettes apposées sur les contenants de produits dangereux;

Durée de la formation : 1h

Date de la réussite de la formation : 23 septembre 2025

Renouvellement suggéré : septembre 2028

Cette formation pourrait faire l'objet d'une dépense de formation admissible sous réserve du règlement sur les dépenses de formations admissibles en vertu de l'article 23 de la loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre.

Emploi
Québec 
d'agrément 0044120

